

# **Évaluation du Programme de subventions de recherche et développement coopérative**

## **Réponse de la direction**

### **Contexte**

Le Programme de subventions de recherche et développement coopérative (RDC) a pour mission d'offrir aux entreprises établies au Canada l'accès à des connaissances, à une expertise et à des ressources éducatives uniques dans les établissements postsecondaires canadiens et de former des étudiants pour qu'ils acquièrent les compétences techniques essentielles requises par l'industrie. Ce programme phare universités-industrie qui relève de la Direction des programmes de partenariats de recherche constitue la principale source de financement pour les professeurs d'université qui travaillent avec des partenaires industriels à la réalisation de projets qui sont pertinents pour ces partenaires. Le programme concorde également avec la stratégie en matière de sciences et de technologie (S et T) du gouvernement du Canada, d'autant plus qu'il met l'accent sur le partenariat. Au cours de l'exercice 2009-2010, on comptait 711 subventions de RDC actives, et le programme comportait environ 600 partenaires industriels, appuyés par un financement du CRSNG s'élevant à plus de 52 millions de dollars. Une évaluation du programme a été menée en 1991 et un suivi effectué en 1992. Par la suite, il y a eu des études de suivi auprès des chercheurs universitaires et des partenaires industriels en 2000 et en 2002. Compte tenu de l'importance du programme pour l'industrie canadienne et les chercheurs universitaires, de l'harmonisation des objectifs du programme avec la stratégie en matière de S et T du gouvernement canadien et du temps qui s'est écoulé depuis la dernière évaluation, le moment était idéal pour effectuer une évaluation intégrale du programme. L'évaluation a mis l'accent sur les questions suivantes : pertinence, conception et exécution, réussite ou incidence, et rentabilité. L'évaluation a été menée entre mars 2009 et avril 2010, et le rapport d'évaluation final a été présenté en juin 2010.

### **Commentaires**

Globalement, les résultats de l'évaluation sont très positifs. Ils concordent tout à fait avec les données empiriques recueillies dans le cadre des rapports finals du projet, des interactions régulières avec les intervenants (universitaires et industriels) et des consultations approfondies menées récemment au moment de l'élaboration de la nouvelle Stratégie en matière de partenariats et d'innovation (SPI) du CRSNG. En fait, la SPI a entraîné le lancement de plusieurs nouvelles initiatives qui cadrent bien avec les conclusions et les recommandations de l'évaluation. Par conséquent, la présente évaluation valide l'importance du Programme de subventions de RDC en tant que programme de partenariats phare universités-industrie du CRSNG. Et les recommandations subséquentes ne peuvent que renforcer le rôle essentiel que jouera ce programme dans la SPI. Les conclusions de l'évaluation seront utiles pour promouvoir le Programme de subventions de RDC auprès de partenaires industriels et de chercheurs universitaires susceptibles d'y participer. Elles seront également précieuses pour faire valoir la contribution du CRSNG à l'appui de la stratégie en matière de S et T du gouvernement canadien et de l'innovation issue de la recherche.

**Recommandation 1** : Maintenir le Programme de subventions de RDC dans sa forme actuelle. Il faut continuer d'apporter des améliorations cumulatives à l'exécution du programme en réponse aux modifications de l'environnement de recherche, aux besoins des principaux bénéficiaires et au nombre de demandes et de subventions continues en matière de RDC.

***Réponse de la direction*** : D'accord. Les résultats de l'évaluation confirment que ce programme continue d'être conforme aux priorités pangouvernementales et à celles du CRSNG. Les intervenants estiment généralement qu'il s'agit d'un mécanisme efficace pour amorcer et appuyer des collaborations entre les universités et l'industrie, qui répond en grande partie aux besoins mis en évidence par les partenaires universitaires et industriels. La direction s'engage à maintenir ce programme au cours des cinq prochaines années avec une augmentation de l'affectation des fonds pour atteindre l'objectif de la SPI voulant que l'on double le nombre de partenaires industriels appuyés dans le cadre de projets de collaboration de recherche universités-industrie du CRSNG. Bien que la recommandation 1 énonce simplement la nécessité de continuer d'apporter des améliorations cumulatives à l'exécution du programme, nous avons mis sur pied un groupe de travail interne sur l'amélioration du processus chargé de consulter l'ensemble du personnel du programme pour mettre en évidence et hiérarchiser les principales améliorations au processus. Il y travaillera pendant les mois d'été et produira un rapport en septembre 2010. La mise en œuvre des recommandations du rapport devrait prendre place au cours des six mois suivants.

**Recommandation 2** : Accroître le rayonnement et la visibilité du Programme de subventions de RDC – particulièrement auprès de l'industrie – afin de sensibiliser les intervenants au concept et aux avantages du programme et pour augmenter la demande auprès de l'industrie.

***Réponse de la direction*** : D'accord. Bien que le Programme de subventions de RDC touche 44 p. 100 des sociétés qui investissent le plus dans la recherche et développement, une enquête menée par Statistique Canada auprès des petits exécutants de R et D<sup>1</sup> a révélé que seulement 2 p. 100 des répondants avaient participé à des travaux de R et D financés par le CRSNG au cours de la période allant de 2003 à 2007. De ce nombre, seulement 20 p. 100 ont indiqué avoir participé au Programme de subventions de RDC. Parmi les non-participants, 72 p. 100 ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas bien le programme. Ces chiffres confirment à la direction la nécessité d'intensifier le rayonnement et la visibilité du Programme de subventions de RDC auprès de l'industrie. La direction était au courant de ce défi et a pris des mesures pour améliorer sa performance sur ce front en avril 2009 en donnant pour mission à ses cinq bureaux régionaux de faciliter les partenariats entre l'industrie et le milieu de l'enseignement postsecondaire. Le CRSNG envisage également de travailler en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux et provinciaux comme le Conseil national de recherches Canada (CNRC) et son Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) et les Centres d'excellence de l'Ontario (CEO), dont les principaux clients sont l'industrie canadienne et l'industrie ontarienne, à la promotion des avantages du Programme de subventions de RDC pour l'industrie. La visibilité du programme et ses avantages pour l'industrie seront également mis en lumière par des histoires de réussite publiées de façon stratégique à la fois dans des publications de l'industrie et dans le bulletin *En partenariat*.

---

<sup>1</sup> Statistique Canada, Enquête sur les petits exécutants de recherche et développement ([http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5154&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2](http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5154&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2))

**Recommandation 3** : Mettre en œuvre des plans visant à implanter un éventuel programme pilote de subventions d'établissement de partenariats en R et D coopérative (pré-RDC), exigeant une participation financière réduite des partenaires et comportant un processus de demande simplifié.

***Réponse de la direction*** : D'accord. L'évaluation a révélé que le Programme de subventions de RDC ne répondait pas aux besoins de l'industrie en ce qui a trait aux possibilités de réseautage et aux moyens de trouver des partenaires universitaires potentiels pour des collaborations de recherche. Elle a aussi fait savoir que l'existence d'une relation préétablie entre les chercheurs universitaires et les partenaires industriels constituait un facteur de facilitation déterminant pour la participation au programme. Ces conclusions confortent la direction dans sa décision d'introduire deux nouveaux programmes de financement pour stimuler de nouveaux partenariats de recherche dans le cadre de sa Stratégie en matière de partenariats et d'innovation. Les subventions d'interaction offrent jusqu'à 5 000 \$ à une entreprise canadienne et à un chercheur universitaire pour prendre le temps de se rencontrer et de cerner un problème propre à l'entreprise qu'ils pourraient résoudre en collaboration. Les subventions d'engagement partenarial offrent jusqu'à 25 000 \$ à l'appui de projets de R et D de courte durée visant à s'attaquer à un problème propre à une entreprise. Dans le cadre des deux programmes, la relation doit être nouvelle et aucune contribution financière n'est requise du partenaire industriel. Ces subventions font l'objet d'une forte promotion de la part du personnel des bureaux régionaux et, au 1<sup>er</sup> juin 2010, plus de 115 nouveaux partenariats avaient été formés dans la foulée de ces nouveaux programmes. Le CRSNG envisagera la possibilité d'augmenter le budget de ces deux programmes au cours des cinq prochaines années.

**Recommandation 4** : Maintenir le soutien du PHQ – y compris les étudiants – aux projets de RDC. Dans le cadre de la recommandation 2, communiquer plus efficacement aux intervenants du programme la valeur de la contribution du PHQ aux projets de RDC et les avantages de cette participation aux RDC pour le PHQ.

***Réponse de la direction*** : D'accord. La formation de PHQ constitue un mandat important du CRSNG et un objectif essentiel du Programme de subventions de RDC, qui donne aux étudiants la possibilité de bénéficier d'une formation avancée en participant à des travaux de recherche pertinents pour l'industrie et en collaboration avec des partenaires industriels. Par conséquent, la direction du CRSNG s'engage à continuer d'exiger impérativement que le Programme de subventions de RDC contribue à la formation de PHQ. Cet engagement reflète l'avantage humain préconisé dans la stratégie en matière de S et T de 2007, où le gouvernement du Canada s'est engagé à contribuer à accroître le bassin de diplômés en S et T hautement qualifiés et branchés sur le monde dont les entreprises ont besoin pour réussir dans l'économie d'aujourd'hui. La conclusion de l'évaluation indiquant que l'accès au PHQ constitue un catalyseur de la participation de l'industrie et que la majorité des personnes hautement qualifiées tirent parti sur le plan professionnel de leur participation confirme que cet aspect du Programme de subventions de RDC est fort précieux et ne doit pas être changé. On fera une forte promotion des avantages de la participation du PHQ pour les partenaires industriels et les étudiants eux-mêmes par l'intermédiaire des mécanismes définis dans la recommandation 2.

## Plan d'action

Recommandation	D'accord/En désaccord	Mesure	Responsabilité	Délai
<b>Recommandation 1</b> : Maintenir le Programme de subventions de RDC dans sa forme actuelle. Il faut continuer d'apporter des améliorations cumulatives à l'exécution du programme en réponse aux modifications de l'environnement de recherche, aux besoins des principaux bénéficiaires et au nombre de demandes et de subventions continues en matière de RDC.	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre l'exécution du Programme de subventions de RDC comme le prévoit l'actuel plan budgétaire quinquennal du CRSNG</li> <li>– Mettre en évidence et élaborer les principales améliorations au processus pour accroître l'efficacité d'exécution du Programme de subventions de RDC</li> <li>– Mettre en œuvre les recommandations du groupe de travail sur l'amélioration du processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La direction des PPR (vice-président et directeurs)</li> <li>– Le groupe de travail sur l'amélioration du processus</li> <li>– La direction des PPR (vice-président et directeurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– En cours</li> <li>– Septembre 2010</li> <li>– Mars 2011</li> </ul>
<b>Recommandation 2</b> : Accroître le rayonnement et la visibilité du Programme de subventions de RDC – particulièrement auprès de l'industrie – afin de sensibiliser les intervenants au concept et aux avantages du programme et pour augmenter la demande auprès de l'industrie.	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire en sorte que les bureaux régionaux du CRSNG canalisent leurs efforts sur la liaison avec les industries locales pour faire davantage connaître dans le milieu industriel les possibilités des programmes du CRSNG</li> <li>– Établir des partenariats avec les ministères fédéraux ou provinciaux (p. ex. CNRC-PARI, CEO) pour accroître la visibilité des programmes universités-industrie</li> <li>– Axer davantage les communications sur la publication d'histoires de réussite et d'articles dans les revues industrielles et dans le bulletin <i>En partenariat</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La direction du CRSNG</li> <li>– La direction des PPR (vice-président et directeurs)</li> <li>– Le bulletin électronique <i>En partenariat</i> pour communiquer les histoires de réussite a été lancé en janvier 2010</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Octobre 2009 (terminé)</li> <li>– Protocole d'entente en vigueur signé avec les CEO</li> <li>– Entente en vigueur signée avec le PARI</li> <li>– En cours</li> </ul>
<b>Recommandation 3</b> : Mettre en œuvre des plans visant à implanter un éventuel programme pilote de subventions d'établissement de partenariats en R et D coopérative (pré-RDC), exigeant une participation financière réduite des partenaires et comportant un processus de demande simplifié.	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer et lancer les subventions d'interaction et d'engagement partenarial comme préalables aux possibilités de RDC</li> <li>– S'attacher à accroître l'incidence et le rayonnement des programmes de subventions d'interaction et d'engagement partenarial au cours des cinq prochaines années</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La direction des PPR (vice-président et directeurs) et les bureaux régionaux</li> <li>– La direction des PPR (vice-président et directeurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Novembre 2009 (terminé)</li> <li>– En cours</li> </ul>
<b>Recommandation 4</b> : Maintenir le soutien du PHQ – y compris les étudiants – aux projets de RDC. Dans le cadre de la recommandation 2, communiquer plus efficacement aux intervenants du programme la valeur de la contribution du PHQ aux projets de RDC et les avantages de cette participation aux RDC pour le PHQ.	D'accord	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Maintenir la contribution à la formation de PHQ en tant que critère de sélection essentiel pour les projets de RDC</li> <li>– Améliorer les stratégies de communication pour mieux faire valoir les avantages de la formation de PHQ dans le cadre des projets de RDC (à faire coïncider avec la troisième mesure préconisée à la recommandation 2 ci-dessus)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La direction des PPR (vice-président et directeurs)</li> <li>– Les Communications et la direction des PPR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– En cours</li> <li>– Bulletin électronique <i>En partenariat</i> lancé en janvier 2010</li> </ul>

